



Que faire si mon enfant de 13 ans ne veut plus aller chez son père?

Par **Angie59**, le **18/07/2023** à **08:00**

Bonjour,

Depuis janvier 2023, mes enfants sont à mon domicile et mon plus jeune, 13 ans et demi, va 1 week-end sur 2 chez son père et la moitié des vacances (décision du juge, car avant résidence alternée mais trop de soucis avec le papa). Sauf que son père ne s occupe pas réellement de lui et il ne veut plus y aller. Que faire sachant que la communication avec son père est trop compliquée?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **18/07/2023** à **08:13**

Bonjour,

Votre enfant ne peut pas décider à l'encontre du jugement. VOUS risquez des poursuites si le père porte plainte. Expliquez à votre enfant ce que vous risquez par sa faute :

Amende : 15 000 €

Peine de prison : 1 an

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1191>

Et ensuite vous saisissez le JAF pour aménager le DVH (demandez un DVH libre)

Par **Marck.ESP**, le **18/07/2023** à **08:15**

Bonjour et bienvenue

Que faire si mon enfant de 13 ans ne veut plus aller chez son père?

<https://www.justice.fr/notice/idtdb001-requ%C3%AAte-juge-affaires-familiales>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706>